



DEROULEMENT DE LA VISITE D'ACCOMPAGNEMENT D'UNE COOPERATION TERRITORIALE DE CLUBS

**Destinataires : Comités Départementaux pour transmission
aux CTC, Ligues Régionales**

Nombre de pièces jointes : 1

Information

Diffusion vers : CTC

Echéance de réponse :

Afin de poursuivre l'accompagnement de la mise en place et du développement du dispositif CTC, un ou des représentant(s) de la Commission Fédérale Démarche Clubs sont susceptibles de visiter les CTC d'ici au 30 avril. Toutefois, au regard du nombre important de CTC, la commission a choisi de prioriser :

- Les CTC homologuées en juin 2016
- Les CTC dont la convention arrive à échéance en 2017
- Les CTC dont le fonctionnement peut être amélioré
- Les CTC sollicitant une rencontre

Il est souhaitable que cette rencontre se déroule en présence d'un élu du comité départemental ou de la ligue régionale. La date et le lieu seront fixés après concertation entre le représentant local de la commission et le correspondant administratif de la CTC. Dans certaines occasions et avec l'accord des participants, cette réunion peut rassembler plusieurs CTC d'un même territoire.

Cette réunion doit regrouper les membres du **comité de pilotage de la CTC** (et les présidents des clubs s'ils n'en font pas partie) et les personnes impliquées dans la gestion des activités de la CTC. Un (ou des) élu(s) des collectivités locales ou territoriales peut(vent) participer à cette réunion.

Cette visite est destinée à recueillir des informations sur le fonctionnement des collaborations (équipes et autres...) au sein de la CTC, à évaluer la mise en place

du dispositif et le respect des engagements (écoles de mini, école d'arbitres club niveau 2, licences AS si nécessaire). Elle permet également d'échanger sur les difficultés rencontrées, les progrès constatés, les projets envisagés, les évolutions ou ajustements réglementaires souhaités. **En tout état de cause elle ne peut se résumer à un entretien avec le salarié d'un des clubs.**

Les thèmes abordés lors de cette rencontre seront :

- **Les écoles de MiniBasket et d'arbitres club : quel(s) effet(s) ?**
- **Les "nouvelles missions " (basket citoyen, basket santé, TAP...) : quel(s) effet (s) ?**
- **Le comité de pilotage, la gouvernance : quel(s) effet(s) pour les licenciés ?**
- **Les rapports avec les collectivités : quel(s) effet(s) ?**

Le questionnaire joint et déjà adressé en juillet 2016, pourra être utilisé mais ne fera pas l'objet d'un renseignement exhaustif.

Contact :	Mail : ctcassistance@ffbb.com	Tél. : 01.53.94.25.64 Port : 06.89.80.15.90
-----------	---	--

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Philippe CABALLO Responsable Service Territoires	Sébastien DIOT Directeur des Pôles : Jeunesse et Territoires - Compétitions et Pratiques Sportives	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2017-01-03 4 CDC Déroulement visite accompagnement CTC.docx	